

A la découverte du musée



Escalier d'honneur, musée des Beaux-Arts Jules Chéret

Visites à destination des CE2, CM1, CM2, durée : 1 h 30

Etablissement : Musée des Beaux-Arts Jules Chéret

Ce parcours propose une découverte du monde muséal à travers l'exemple du musée des Beaux-Arts Jules Chéret. Cette ancienne villa de la Belle Epoque a été commandée en 1878 par une princesse ukrainienne puis vendue et habitée par le couple d'Américains M. et Mme Thomson qui y ont donné de somptueuses fêtes. Rachetée en 1926 par la Municipalité de Nice, elle a été transformée en musée des Beaux-Arts, qui fut inaugurée en 1928. À travers les espaces du musée, nous découvrirons les différentes caractéristiques de celui-ci et les métiers que l'on peut y exercer.

Objectifs :

- Sensibiliser à l'Art et à la connaissance d'un musée des Beaux-Arts : musée classique possédant des peintures, des sculptures, des œuvres sur papier et des arts décoratifs du XII^{ème} au XX^{ème} siècle
- Connaître l'histoire et le développement du musée
- Découvrir les différents métiers qui constituent un musée
- Comprendre la notion de préservation et de transmission des œuvres d'arts et du patrimoine

Etapes de la visite :

- Etape 1) Introduction en extérieur, analyse du bâtiment dans son ensemble : comment préserver un monument historique et culturel ? (20 minutes)
- Etape 2) Salles d'exposition au RDC : le statut du peintre à travers les époques (15 minutes)
- Etape 3) Salles d'exposition à l'étage : comment organiser une exposition (15 minutes)
- Etape 4) Atelier pratique : créer ta propre exposition (30 minutes)

Savoirs associés :

Quelle est la mission d'un musée ?

La vocation d'un musée est de collecter, enrichir, conserver, étudier, restaurer et exposer des « trésors » témoins de notre patrimoine culturel. Le musée est un outil pour créer du lien social, en transmettant une histoire commune aux générations futures. C'est un établissement public au service de la collectivité qui expose des œuvres à des fins d'études, d'éducation et de plaisir. Le musée des Beaux-Arts de Nice regroupe une très grande collection d'œuvres d'arts, qui a été formée par des achats, des dons, des legs et des dépôts depuis le XIXe siècle. Cette collection est composée de sculptures, de peintures, d'arts décoratifs et d'arts graphiques allant du Moyen-Age jusqu'au XXe siècle.

Le musée des Beaux-Arts de Nice se distingue par deux labels, il est classé « Monument Historique » et fait partie du réseau des « Musées de France ». C'est donc un bâtiment qui nécessite une protection et une valorisation, au même titre que sa collection, deux grandes missions qui sont gérées par l'ensemble des personnes travaillant au sein du musée.

Qu'est-ce que les Beaux-Arts ?

Le terme « beaux-arts » regroupe l'ensemble des disciplines enseignées dans des académies ou écoles spécialisées au XIXe siècle. On y apprend le dessin, la peinture, la sculpture, la gravure, l'architecture. Nous étudierons l'évolution du statut de l'artiste du XVIIIe siècle à nos jours à travers l'enseignement des Beaux-Arts et les toiles exposées dans les salles d'exposition.

Quelle est la différence entre une collection permanente et une exposition temporaire ?

La collection permanente d'un musée est l'ensemble des œuvres conservées et présentées de manière pérenne au sein de l'établissement.

Une exposition temporaire est, au contraire, un accrochage ayant une durée limitée dans le temps, mettant en scène des œuvres de la collection ou des œuvres empruntées à d'autres musées, institutions ou collectionneurs privés. Le conservateur du musée programme les expositions temporaires en associant parfois un ou une commissaire d'exposition extérieur, spécialiste du sujet.

Quel est le parcours de vie d'une œuvre d'art ?

De son élaboration à sa conservation en passant par sa mise en exposition et sa restauration, nous ferons une restitution synthétique des divers métiers abordés durant la visite.

Enfin, les élèves pourront jouer le rôle du conservateur. A partir d'un plan de salles du musée et de reproductions d'œuvres, ils pourront imaginer leur propre exposition temporaire au sein du musée des Beaux-Arts.

Contact :

Musée des Beaux-Arts Jules Chéret

33, avenue des Baumettes

06364 Nice Cedex 4

04.92.15.28.28

Médiatrice : Julie Valladier : 04.92.15.28.25 Julie.valladier@ville-nice.fr